Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE	**PLAN REGIONAL D'INSERTION DES TRAVAILLEURS HANDICAPES (PRITH) Projets territoriaux de l'Aude**	PRITH OCCITANIE Plan régional d'insertion des travailleurs handicapés

Intitulé de l'action	**BILANS DE COMPETENCES SPECIFIQUES BENEFICIAIRES DE L'OBLIGATION D'EMPLOI**
Contact – Interlocuteur de l'action (nom – STRUCTURE) Courriel :	*ASSOCIATION DEFI RESSOURCES HANDICAP* *Contact : Pascale Garcia* *contact@asso-defirh11.fr*

Descriptif action – Réalisations attendues	**L'action comporte** :
	- des entretiens individuels avec une consultante spécialisée dans les missions de bilan et sensibilisée aux problématiques des personnes en situation de handicap.
	- Du travail individuel à partir de documents méthodologiques formalisés (exercices, questionnaires)
	- Une restitution des tests choisis en fonction de chaque personne
	
	3 Phases :
	- La phase préliminaire. Il s'agit de :
	  - analyser le contexte de la demande de bilan
	  - définir et préciser les motivations qui sous-tendent sa demande
	  - informer des méthodes, outils et organisation qui seront mis en œuvre compte tenu de sa problématique
	  - confirmer son engagement et établir une convention
	- La phase d'investigation : elle est entièrement personnalisée et est conduite en fonction des objectifs initialement convenus. Elle permet notamment au bénéficiaire :
	  - d'intégrer l'acceptation de l'inaptitude et ses conséquences,
	  - de déterminer ses habiletés et capacités,
	  - de déceler ses ressources et ses potentialités.
	- La phase de conclusion : Elle récapitule les résultats de la phase d'investigation. Le bénéficiaire et son consultant déterminent les actions à mettre en œuvre et les modalités permettant d'atteindre les objectifs annoncés. Cette phase aboutit à la co-rédaction d'un document de synthèse.

Objectifs visés	L'action s'adresse à toute personne en situation de handicap et en reconversion professionnelle, engagée dans un parcours d'insertion en milieu ordinaire de travail. Elle lui permet de construire un nouveau projet professionnel, d'en faire l'analyse puis la synthèse. Le tout au regard de ses expériences professionnelles et personnelles, de ses ressources mobilisables. La particularité de ce bilan est que tout au long de la réflexion, le projet envisagé est abordé à la lumière des conséquences du handicap et des moyens de compensation à mettre en œuvre.
Périmètre couvert (territoire,	L'action s'adresse à tout demandeur d'emploi en situation de handicap au sens de l'article L.5212.13 du code du travail, qui réside dans le département de l'Aude et qui est en accompagnement avec Cap emploi.

public(s) cibles, volumétrie)	**15 personnes** pourront bénéficier de cette action.
Principaux acteurs concernés et/ou porteur de projet	L'association Défi RH 11 intervient sur des prestations à destination des personnes en situation de handicap, en emploi ou en retour vers l'emploi. Elle intervient également auprès des professionnels, amenés à recevoir et accompagner les personnes en situation de handicap. Une psychologue et une conseillère en insertion, spécialisées dans le domaine du handicap, interviendront sur cette action.
Partenaires associés	CAP EMPLOI pour l'orientation des bénéficiaires
Calendrier Prévisionnel Dates de début / fin du projet	1ER MAI 2020 AU 30 Avril 2021
Budget prévisionnel et cofinancement	27 000 €
Demande de financement au titre du PRITH 2020	**27 000 €**
Axe de référence du PRITH	Axe N°1 du PRITH Occitanie